

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1° Identité de l'organisme acheteur

Ville de POUSSAN
Représentée par son Maire Jacques ADGE
Hôtel de Ville 1, Place de la Mairie – 34560 POUSSAN
<http://www.ville-poussan.fr>

2° Type de procédure

Marché à procédure adaptée au titre de l'article 28 du code des marchés publics

3° Objet du Marché

Mission de maîtrise d'œuvre pour finaliser la révision générale du POS en PLU

4° Caractéristiques principales

Durée liée à la fin de la procédure de révision du POS en PLU jusqu'à son approbation.

5° Contenu et remise de l'offre

Le candidat devra joindre à son offre :

- L'acte d'engagement DC3 ;
- Une copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- L'avis d'appel public à la concurrence valant règlement de consultation, daté et signé pour acceptation ;
- Une présentation sommaire de la société en précisant spécifiquement les moyens humains et techniques qui seront dédiés à la mission ;
- Un mémoire justificatif pour préciser notamment les modalités d'intervention pour finaliser la prestation et garantir la bonne continuité de livraison de la prestation selon un phasage chronologique.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au I et II de l'article 46 du code des marchés publics cinq jours maximum après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés.

Le maître d'ouvrage précise que le mémoire justificatif du candidat joint à son offre et paraphé devient contractuel.

L'offre pour être déposée directement en mairie à l'adresse indiquée au 1° ou transmise par voie électronique à l'adresse : dga@ville-poussan.fr

6° Durée du marché / délai d'exécution

Durée liée à la fin de la procédure de révision du POS en PLU jusqu'à son approbation.

7° Critères d'attribution et pondération

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération et rappelés dans le règlement de la consultation :

- Valeur technique de l'offre : 70 %
- Prix de la prestation : 30 %

Critères de notation de la valeur technique de l'offre :

- Moyens humains et techniques pour la réalisation de la mission (5 points) ;
- Explication sur la méthodologie retenue pour finaliser la mission et garantir la tenue d'un planning (10 points) ;

8° Modalité d'obtention des documents relatifs à la consultation et renseignements complémentaires

Les demandes sont à adresser par simple courrier à l'attention de :
M. Serge CUCULIERE, Adjoint délégué à l'urbanisme
1, Place de la mairie – 34560 POUSSAN : urbanisme@ville-poussan.fr

9° Date limite de réception des offres :

Vendredi 31 juillet 2015 à midi.

10° Date d'envoi du présent avis à la publication :

Jeudi 16 juillet 2015